



Genève, le 25 septembre 2012

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME), des Chemins de fer fédéraux (CFF), du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), des transports publics genevois (TPG) et de la Société des mouettes genevoises de navigation (SMGN)**

**Réseaux de transports collectifs genevois :  
Fréquentation générale en hausse et 30 mesures d'amélioration pour  
augmenter la part modale des transports collectifs**

« J'ai bien entendu les désagréments occasionnés à certains usagers par la mise en œuvre, en décembre 2011, du nouveau réseau des transports publics genevois (TPG). J'ai demandé aux opérateurs d'y apporter des réponses concrètes: l'année 2013 est ainsi placée sous le signe de la stabilisation des réseaux de transports collectifs, en particulier celui des TPG, et du renforcement de la confiance des usagers. Au total, ce ne sont pas moins de 30 mesures d'améliorations (voir annexe) que l'Etat et ses partenaires vont mettre en œuvre dès le 9 décembre 2012 pour renforcer la part modale des transports collectifs à Genève », a déclaré Mme Michèle Künzler, conseillère d'Etat en charge du département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME), en introduction de la conférence de presse consacrée aux réseaux de transports publics genevois, le 25 septembre à l'Hôtel de Ville.

Entourés des représentants des CFF, du GLCT, des TPG et de la SMGN, les responsables de la mobilité à Genève ont procédé à l'évaluation des réseaux ferroviaires, périurbains et urbains tant au niveau de la fréquentation que de l'exploitation. Ils ont détaillé les 30 mesures d'améliorations qui devront être introduites au changement d'horaire du 9 décembre prochain pour développer et améliorer l'offre : assurer des liaisons de transports collectifs performantes entre les pôles de l'agglomération et améliorer les réseaux existants. Ces objectifs constituent un défi majeur pour les autorités en charge de la mobilité à Genève, lesquelles doivent par ailleurs faire face à une augmentation inédite du nombre d'usagers ces dernières années, comme l'a souligné M. Blaise Hochstrasser, directeur général de la mobilité genevoise. L'Etat de Genève collabore ainsi étroitement avec les autorités de France voisine et les exploitants des services de transports collectifs cantonaux et fédéraux pour développer et assurer la complémentarité des réseaux ferroviaires, périurbains et urbains de l'agglomération.

**Unireso: objectifs financiers atteints et fidélisation de la clientèle renforcée**

Concernant les résultats de la zone tarifaire Unireso, qui regroupe l'ensemble des exploitants genevois, « les objectifs financiers ont été atteints, a indiqué Blaise Hochstrasser, l'écart entre les recettes réelles et prévues aux budgets s'établissant à quelque -36'000 francs sur un total de près de 85 millions de francs. » Le directeur général de la mobilité s'est par ailleurs félicité du fait que les comptes Unireso faisaient apparaître un clair renforcement de la fidélisation des usagers, les billets individuels affichant une importante diminution au profit des abonnements hebdomadaires, mensuels et annuels.

### **Réseaux périrubains : tassement de la demande sur les lignes CFF et croissance inédite des lignes GLCT**

Dans le transport ferroviaire, malgré un léger tassement de la demande dû à un contexte économique difficile, qui se reporte notamment sur les dépenses de loisirs, les CFF poursuivent leurs efforts pour améliorer la qualité du voyage de leur clientèle. Que ce soit au niveau du trafic régional ou longue distance, la fréquence des trains est renforcée, de nouvelles rames plus confortables et plus capacitaires sont introduites, les connexions sont optimisées. L'Horaires Romandie 2013 en est l'illustration la plus significative : dès le 9 décembre 2012, ces efforts se traduiront par 6 trains par heure entre Genève et Lausanne (un de plus qu'actuellement), de meilleures connexions avec les autres localités de l'Arc lémanique, des relations plus rapides vers la capitale fédérale, vers le Valais, vers le Pied du Jura, des liaisons supplémentaires avec Genève-Aéroport, tôt le matin et tard le soir. Sur la ligne du trafic régional Lancy-Pont-Rouge-Coppet, les rames Domino seront renforcées par un véhicule supplémentaire aux heures de pointe.

Ce développement va se poursuivre, dès que certains travaux d'infrastructure auront été réalisés, comme l'a expliqué François Gatabin, coordinateur régional des CFF pour la Suisse romande. A l'horizon 2016, la cadence au quart d'heure sera introduite entre Coppet et Genève. Ce nouveau développement aura valeur d'amorce du futur RER franco-valdo-genevois qui se déploiera autour de CEVA pour desservir un bassin de population de près d'un million d'habitants.

Co-président du GLCT-transport, M. Guy Larmanjat s'est quant à lui félicité du succès de l'offre mise en place et régulièrement améliorée depuis 5 ans par le GLCT : entre 2011 et 2012, l'augmentation de la fréquentation sur les lignes de bus transfrontalières a augmenté de 8%. Une croissance très forte avec près de 23'000 voyageurs par jour empruntant les lignes de bus reliant la France voisine à Genève. Fort de ce succès, M. Guy Larmanjat a annoncé, entre autres, le passage à une cadence au quart d'heure sur la ligne Y (Val Thoiry - St-Genis-Pouilly - Aéroport - Ferney Voltaire) et la création d'une nouvelle ligne Gex- Divonne-les-Bains - Coppet, qui doit rabattre les pendulaires sur la ligne ferroviaire Coppet-Genève.

### **Réseaux urbains: poursuite des améliorations du nouveau réseau TPG et succès de l'horaire étendu sur les lignes SMGN**

« Le changement d'horaire du 9 décembre prochain comprendra plusieurs améliorations significatives pour la clientèle », a annoncé Roland Bonzon, directeur général des TPG qui ont vu leur fréquentation augmentée en 2012. Par exemple, les horaires de l'heure de pointe du soir seront prolongés de 19h à 20h pour plus de confort en fin de journée, alors que l'horaire « petites vacances » n'aura plus cours à l'Ascension, à la Pentecôte, au Jeûne genevois ni la semaine qui précède les vacances d'été. Pour plus de lisibilité par les clients et de fiabilité dans l'exploitation, les terminus intermédiaires d'Augustins et de Chêne-Bourg sur la ligne 12 seront supprimés et les doubles terminus sur les lignes 1 et 5 n'existeront plus grâce à la création d'une nouvelle ligne 25 entre Thônex-Vallard et Jardin Botanique. Cette combinaison permet de « réattribuer » la ligne 5 à l'hôpital et de la sortir des Rues Basses pour fluidifier le trafic entre Rive et Bel-Air. Toujours pour supprimer la confusion des doubles terminus, la ligne 14 qui circule seulement entre CERN et Bel-Air sera rebaptisée 18, le n° 14 restant celui de la ligne entre Meyrin-Gravière et P+R Bernex. Les cadences des lignes de tram 14, 15 et 18 seront améliorées.

Par ailleurs, s'il n'est pas possible de réintroduire des liaisons directes par tram entre Carouge, respectivement Chêne-Bourg, et Cornavin, les difficultés que rencontrent certaines personnes à mobilité réduite ou voyageant avec une poussette, ou encore des bagages, ont été entendues. Une liaison directe par bus entre Annemasse et Cornavin via Chêne-Bourg et

Rive sera mise en place dès le printemps 2013 alors qu'une liaison directe, par bus également, entre Carouge et Cornavin est à l'étude. Bonne nouvelle pour les utilisateurs de distributeurs automatiques, une solution technique ayant été trouvée qui permettra d'équiper très prochainement tous les nouveaux automates d'un lecteur de cart@bonus et ainsi de retirer les anciennes machines du réseau.

Enfin, concernant les Mouettes genevoises, Laurence Auque-Bouchez, directrice administrative de la SMGN, a souligné l'augmentation de fréquentation constatée pendant la période estivale, en juin, juillet et août (+ 2%), tandis que sur l'année la tendance est à une légère baisse de la fréquentation générale (-6%). Pérennisée cette année, l'extension des horaires du soir jusqu'à 21 heures d'avril à octobre a rencontré un vif succès, la part de fréquentation ayant atteint les 10% cette année.

### **Bâtir l'agglomération ferroviaire**

En conclusion, Mme Michèle Künzler a souligné que l'avenir des transports collectifs à Genève passait par le développement de l'agglomération ferroviaire, tant au travers du rail urbain et des extensions des lignes de trams jusqu'en France voisine, qu'au travers de la mise en service du RER franco-valdo-genevois aussitôt les travaux de CEVA achevés.

La conseillère d'Etat en charge de la mobilité a rappelé que la réorganisation du réseau de tram en trois lignes indépendantes en décembre 2011 préparait ces extensions et constituait une condition nécessaire à l'exploitation du réseau transfrontalier que développent les autorités. Le Conseil d'Etat l'a rappelé en adoptant le 19 septembre dernier un projet de modification de la loi sur le réseau des transports publics (LRTP - H 1 50), qui vise à y inscrire les développements planifiés pour 2020 et au-delà, et en assurer le financement. Plus particulièrement: le raccordement de la ligne Palettes-Moillesulaz à son prolongement de Gaillard jusqu'au centre d'Annemasse, le prolongement de la ligne Meyrin-Bernex P+R jusqu'à Bernex-Vailly et celui de sa branche Cern jusqu'à la frontière franco-suisse en vue du prolongement jusqu'à Saint-Genis-Pouilly, le prolongement de la ligne de tramway Nations-Palettes jusqu'à la frontière franco-suisse à Perly en passant par la route de Base, la route de la Galaise et la route de Saint-Julien, de même que son extension depuis Nations jusqu'à la douane de Ferney et entre Grand-Saconnex et l'Aéroport.

« Les développements à venir ne doivent cependant pas faire oublier les exigences du Conseil d'Etat en termes de qualité des prestations qu'il attend de la part des TPG, que ce soit pour le réseau de tram ou pour l'ensemble des lignes. Nous serons particulièrement vigilants dans les mois à venir sur la mise en service des mesures d'améliorations décidées par les autorités pour la fin de l'année, afin que l'ensemble des Genevois puissent compter sur un réseau fiable, lisible et performant », a conclu Mme Michèle Künzler.

### **Pour tout complément d'information :**

- Mme Michèle Künzler, conseillère d'Etat chargée du DIME, par l'intermédiaire de Mme Dorothee Zarjevski, responsable de la communication institutionnelle, tél +41 (0)78 733 44 27.
- M. Philippe Anhorn, responsable de la communication des TPG, tél. +41 (0)79 212 83 89.
- CFF : service de presse CFF, tél. +41 (0)51 220 43 43.
- M. L. Godbert, Groupement local de coopération transfrontalier (GLCT)-transports, tél. +33 450 95 06 43.
- Mme Laurence Auque-Bouchez, directrice administrative SMGN, tél. +41 (0)79 103 20 65

**Annexe:** 30 mesures d'améliorations pour les réseaux de transports collectifs genevois